

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	1^{er}
Nom de site	SAMARITAINE BIS	Numéro	34542U5
Adresse du site	116, rue de Rivoli	Hauteur	R+6 (26,13 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/07/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/07/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	30/09/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 360°, 100° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 5° et 9°</i>
Estimation	360° < 4 V/m ; 100° < 4 V/m ; 260° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

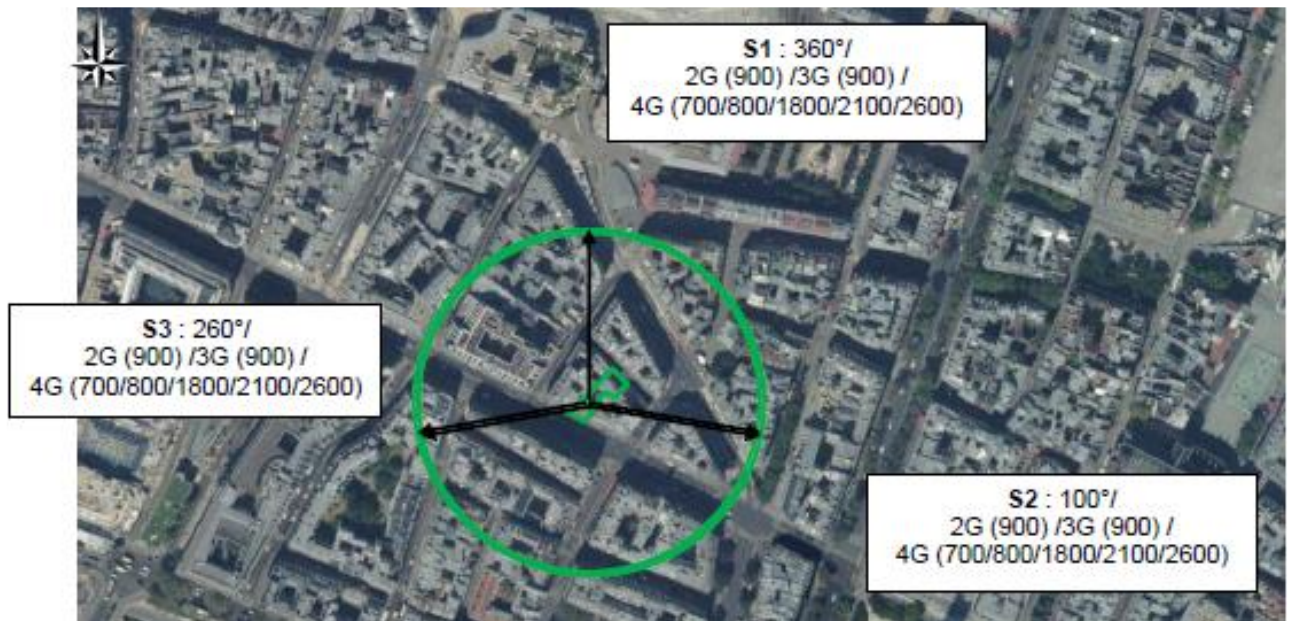
Incidence visuelle

Intégration antenne	L'opérateur projette l'aménagement d'un nouveau relais radio. Il se compose de 6 antennes panneaux – 3 antennes actives et 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	27,13 m pour les actives 29,33 m pour les inactives

Date : **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

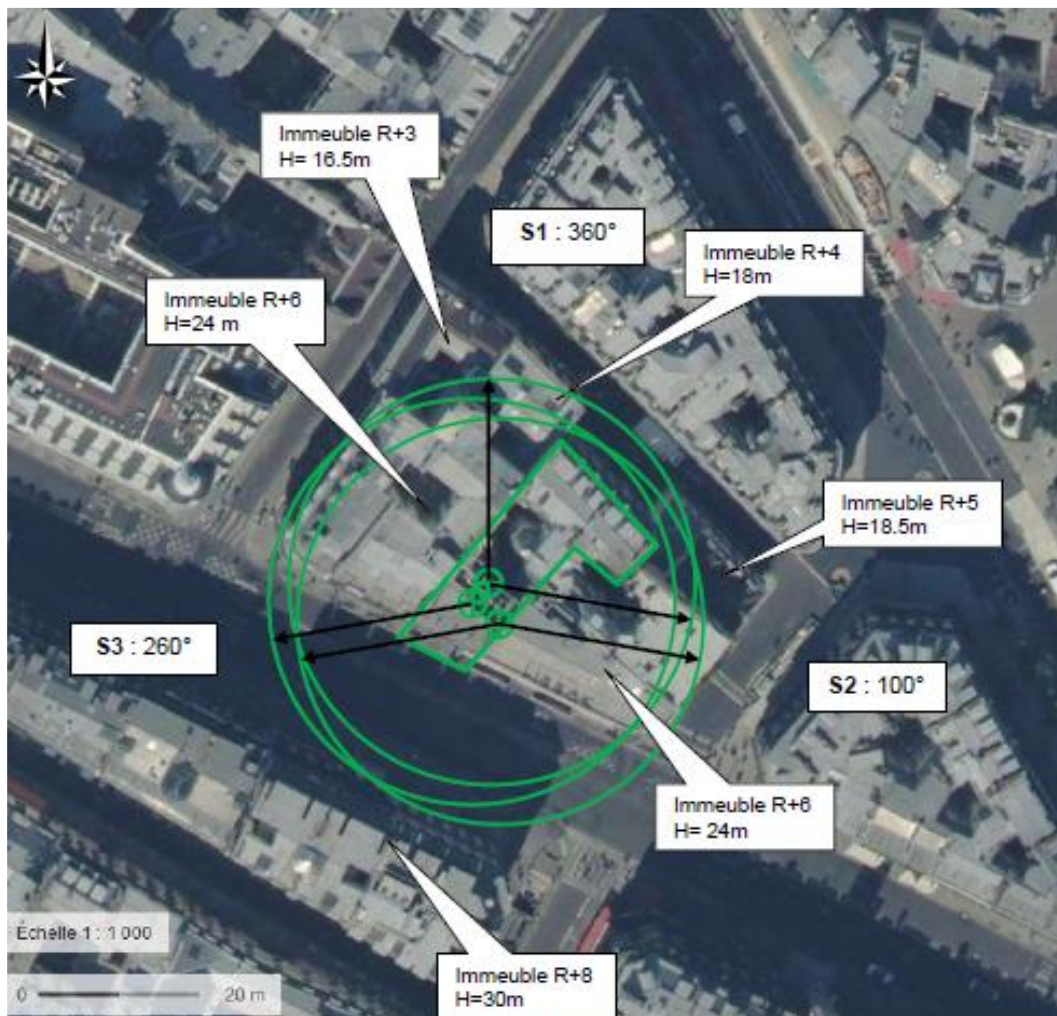
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 360°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



	Azimut 360°	Azimut 100°	Azimut 260°
Niveau maximal	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.50 m	19.50 m	22.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 360°



AZIMUT 100°



AZIMUT 260°

